

## 16 Provinces

## Ogooué-Maritime/Conseil départemental de Bendjé/Session ordinaire

## La tension persiste



Rien ne va plus entre les conseillers...



... et la présidente du CDB, Lucie Daker Akendengue.

René AKONE DZOPE  
Port-Gentil/Gabon

*Trente minutes après avoir ouvert les travaux de la session budgétaire 2017, Lucie Daker Akendengue, présidente du Conseil départemental de Bendjé, a quitté la salle. Aux dernières nouvelles, le gouverneur de l'Ogooué-Maritime tenterait de ramener de l'ordre dans la maison.*

LES travaux de la session ordinaire du Conseil départemental de Bendjé (CDB), consacrés au vote du budget primitif et ouverts lundi, piétinent. Au troisième jour de ceux-ci, on assiste plutôt à la persistance du bras de fer entre la présidente de l'institution, Lucie Daker Akendengue, et ses collègues conseillers. Jusque-là, pas de bémol dans un camp comme dans l'autre. Mieux, leurs relations ne tendraient plus qu'à un fil. Mercredi donc, pour la présidente du CDB, les travaux qu'elle a suspendus lundi

devaient reprendre à 10 heures, à condition que, selon elle, l'assemblée retrouve l'accalmie. Mais pour les conseillers, la session n'a jamais été suspendue, la présidente, à leur avis, a quitté la salle.

A 11 heures, petit remue-ménage dans la salle. Un collaborateur de la présidente remet son fauteuil en place. Cinq minutes après, les conseillers présents se retirent dans un bureau pour un conciliabule qui doit aboutir à une position commune. Derrière eux, Lucie Daker Akendengue entre dans une salle déserte et y prend place, sans protocole.

A 12h15, les conseillers reviennent à leurs places. La présidente prend la parole: « Ce matin, nous reprenons les travaux suspendus lundi pour attendre l'accalmie », dit-elle en rappelant l'ordre du jour des assises, à savoir: lecture du procès-verbal et session extraordinaire relative à l'extension de la commune de Port-Gentil dans le département de Bendjé et Examen et



Emile Moussavou Moundzieou (cravate) a conduit les travaux en l'absence de la présidente.

adoption du budget 2017. Sans plus.

Elle revient également sur les raisons de son refus d'inscrire le point relatif à la lecture du rapport de la commission ad hoc mise en place lors de la session de novembre 2016, au motif que l'article 4 de la délibération n°15 portant création de ladite commission dispose que "les travaux de la commission seront assortis d'un rapport présenté au cours d'une session extraor-

dinaire du Conseil départemental".

Le doyen d'âge des conseillers départementaux, au nom de ses pairs, revient sur les pouvoirs de l'assemblée délibérante puis, en guise de conseils, fait savoir que pour être un bon président, il faut être humble et à l'écoute, en évacuant l'arrogance, le mépris et la suffisance. D'après lui, les travaux n'ont jamais été suspendus. « Nous avons simple-

ment constaté la vacance de poste. » En matière de suspension, Gabriel Azizet soutient que celle-ci est subordonnée à l'acceptation de la majorité des conseillers. Il apprendra également à la présidente du bureau du CDB qu'elle a été remplacée, pour la conduite des travaux, par Emile Moussavou Moundzieou. Et pour conclure, il fait savoir à la présidente que les conseillers exigent d'elle des ex-

cuses pour son geste de lundi.

"Qui a constaté la vacance de poste?", s'est interrogée Lucie Daker Akendengue, qui estime qu'en tant que « gendarme » de la séance, elle peut à tout moment suspendre les travaux si les conditions le lui imposent. De plus, selon elle, à maintes reprises, les conseillers l'ont huée sans qu'elle n'exige des excuses. Pour toutes ces raisons, elle a préféré quitté la salle. Aux dernières nouvelles, on apprend que, sur injonction du gouverneur de l'Ogooué-Maritime, Patrice Ontina, les conseillers ont débattu hier du fameux rapport de la commission ad hoc. Ensuite, ils devront reprendre les travaux en commissions en vue d'élaborer le budget que la présidente aurait concocté toute seule.

Difficile pourtant de parler de sortie de crise. Nombre d'observateurs attendent la réaction du Parti démocratique gabonais (PDG), bord politique de Lucie Daker Akendengue.

## Haut-Ogooué/Département de l'Ogooué-Letili/Boumango/Santé/Centre médical

## Deux techniciens de laboratoire plus opérationnels

Claude-Médard MINKO  
Boumango/Gabon

*Ils viennent de bénéficier d'un stage de deux mois au Centre international des recherches médicales de Franceville (Cirmf).*

DEUX techniciens en service au laboratoire du centre médical de Boumango, Grégoire Mapila et Mirielle Ngoubou, viennent de bénéficier d'un stage de perfectionnement de deux mois en bactériologie et en parasitologie du sang, au Centre international des recherches médicales de Franceville (Cirmf). De mars à avril, les deux stagiaires ont été admis au service biologie, sous l'encadrement du médecin spécialiste, Wenceslas



Photo : C.M.M.



Photo : C.M.M.

Grégoire Mapila, l'un des bénéficiaires de la formation au Cirmf. Photo du milieu : Une vue des services du centre médical de Boumango. Photo de droite : Gilbert Ngoro (extrême gauche) a permis la mise en stage des deux techniciens de laboratoire (centre).

Igamba. L'objectif était de leur permettre de bénéficier d'une formation de qualité, afin de répondre plus efficacement aux sollicitations d'analyses de sang en bactériologie et en parasitologie, dans le cadre de la prise en charge des patients du centre médical de Boumango, lors des examens médicaux.

C'est que les analyses de sang sont une étape cruciale dans la prise en charge du patient, tant elles permettent de déterminer, avec exactitude, le mal dont ce dernier souffre.

« Sur place, au centre médical de Boumango, nous pouvons maintenant faire des examens de la goutte



Photo : C.M.M.

épaisse, la numération sanguine, le VIH-Sida et de bien d'autres infections d'origine bactérienne et parasitaire. Ce qui, du reste, facilite beaucoup le travail du médecin-chef, qui dispose dorénavant d'éléments d'analyses fiables pour un meilleur diagnostic. En outre, cela a réduit de fait les évacua-

tions vers Franceville. Car la plupart des examens médicaux étaient faits dans les structures hospitalières de la capitale provinciale, à plusieurs dizaines de kilomètres de notre département. Non seulement cela avait un coût en termes de transport, mais le médecin n'était pas non plus sûr d'avoir les résultats des

examens à temps. Grâce au stage dont nous avons bénéficié au Centre international des recherches médicales de Franceville, la prise en charge des patients se fait dorénavant sur place, ce qui permet un gain de temps considérable pour les cas d'urgence », a confié Grégoire Mapila.

Mais pour se voir dotés de ces nouvelles capacités opérationnelles, les stagiaires ont dû bénéficier de l'accompagnement financier du responsable local de Gabon-Avenir, Gilbert Ngoro. En effet, ce dernier a pris en charge les frais d'hébergement et de transport des deux techniciens à Franceville. Un geste apprécié à juste titre par les deux bénéficiaires, au regard du déficit budgétaire auquel fait face le centre médical de Boumango.